



## Centre Dunant : la Mayenne nominée !

**Le service médical de proximité Henri Dunant est nominé pour les Victoires des Acteurs Publics. C'est à vous de voter : venez soutenir cette initiative innovante contre les déserts médicaux !**

### Le Centre de Santé Henri Dunant, une organisation innovante pour les patients sans médecin traitant

La baisse significative du nombre de médecins touche de plus en plus de régions et n'épargne pas le département de la Mayenne. Avec les départs non remplacés de praticiens, des patients demeurent sans médecin traitant. Ainsi, pour répondre à cette situation, un service médical de proximité « Henri Dunant » a ouvert en 2017 dernier à Laval.

Cette nouvelle offre de soins est assurée par des médecins récemment retraités et des internes de médecine générale en fin d'études. Ce projet est à l'initiative du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins de la Mayenne, avec une gestion assurée par la Mutualité Française Anjou – Mayenne.

De manière à assurer la continuité des soins, le service médical de proximité Henri Dunant est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00. Les médecins généralistes consultent sur rendez-vous. Un secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 pour tous renseignements et prise de rendez-vous.

Le Service médical de proximité dispense des soins pour les patients sans médecin traitant (soin classique de médecine générale). Les petites urgences peuvent également être assurées (sutures simples, douleurs aiguës, fièvres élevées...). Pour l'expertise médicale sont présents au sein de la structure : 1 médecin généraliste coordonnateur, 2 médecins retraités actifs et 2 internes en stages ambulatoires de 2nd niveau (SASPAS).

Des permanences médico-sociales (sur rendez-vous) sont assurées également par les services du Conseil départemental de la Mayenne au sein de cette structure.

### Une initiative reconnue

Depuis son ouverture, de nombreuses collectivités ont souhaité visiter le Centre de santé afin de s'en inspirer. Aujourd'hui, c'est aux Victoires des Acteurs Publics que l'initiative est nominée. Pour voter pour ce projet, [il vous suffit de cliquer ici](#) ! Une autre façon de soutenir l'attractivité du département !

## Une démarche partenariale

Ce projet est à l'initiative du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins de la Mayenne, en partenariat avec le Conseil départemental de la Mayenne, de la Ville et du CCAS de Laval, des services de la Préfecture de la Mayenne, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, du Département de Médecine Générale d'Angers, de Méduane Habitat, du Conseil régional des Pays de la Loire et de l'Agence Régionale de Santé.

Votez pour le Centre de Santé dès maintenant